



**Encore 45 % de crédit
d'impôt jusqu'à fin 2011**

92 jours de soleil en plus



Bulletin de participation

Vous avez acheté une installation solaire comprenant au moins

- un capteur solaire thermique Vitosol
- et
- un ballon Vitocell
- ou
- un combiné compact gaz à condensation/solaire Vitodens
- ou
- un combiné compact eau glycolée/eau - solaire Vitocal

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____



Pour recevoir votre remboursement

Achetez et faites installer entre le 1^{er} octobre 2011 et le 31 décembre 2011 une installation solaire Viessmann. L'installation doit être composée d'au moins : un capteur solaire thermique Vitosol et un ballon Vitocell ou un combiné compact gaz à condensation/solaire Vitodens ou un combiné compact eau glycolée/eau - solaire Vitocal.

Joignez :

- La photocopie de votre facture d'installation datée entre le 01/10/11 et le 31/12/11, **acquittée**
- Le bulletin de participation complété (nom, prénom, adresse postale)
- Un RIB

Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 31/01/2012 à l'adresse suivante : **"92 jours de soleil en plus" - Q618 SOGEC GESTION - 91973 Courtaboeuf Cedex**

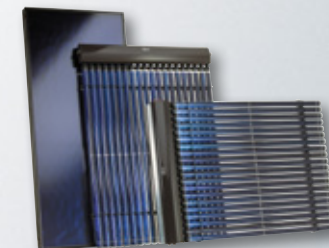
Remboursement effectué par virement sous 6 semaines environ. Toute demande illisible, incomplète et/ou parvenue hors délai sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. Les frais d'envoi de la demande ne seront pas remboursés. Offre limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) et valable uniquement en France Métropolitaine, Corse comprise. Conformément à la loi française "informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération. RCS 493 391 114.

Votre installateur conseil :

© Viessmann, n.° 09/2011 - Sous réserves de modifications techniques.



500€^{TTC}
en moins à l'achat
d'une installation solaire
thermique Viessmann





Votre logement est équipé d'une chaudière récente ?
 Vous vous chauffez au chauffage électrique ?
 Vous voulez faire des économies sans pour autant changer toute votre installation ?

Les avantages du solaire Viessmann :

- Une plus-value pour votre bien immobilier
- une installation rentabilisée en 10 ans
- 45 % de crédit d'impôts* encore en 2011 ! Profitez-en !!
- 60 % eau chaude sanitaire gratuite



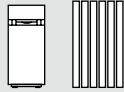
Vous faites construire une maison BBC ?
 Vous souhaitez moderniser voire remplacer votre installation de chauffage vieillissante ?

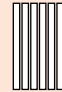
Les avantages d'une solution combinée Viessmann :

- Performance et compacité
- Des solutions qui répondent déjà à la RT 2012
- 45 % de crédit d'impôts* sur le solaire et 13 % sur la condensation
- Une TVA à 5,5% dans le cas de rénovation



Comparatif solaire - faites le choix des économies

Chaudière gaz à condensation, ballon d'eau chaude sanitaire et capteurs solaires 	Jusqu'à 43 % d'économie	Amortissement après 6 ans
	Economies jusqu'à €/an 829,-	Investissement à partir de € (crédit d'impôt* de 2 461 € inclus) 4 931,-

Complément : chauffe-eau solaire individuel 	Jusqu'à 9 % d'économie	Amortissement après 9 ans
	Economies jusqu'à €/an 214,-	Investissement à partir de € (crédit d'impôt* de 1 566 € inclus) 1 915,-

Cet exemple est construit sur la base de valeurs habituellement constatées. Une évaluation plus précise des économies d'énergie réalisables nécessite une étude individuelle par votre installateur de chauffage. Les consommations tiennent compte des abonnements et autres usages (tels que l'éclairage, la ventilation, les auxiliaires électriques des systèmes de chauffage...). Coût des énergies (moyenne 2010 source : <http://www.industrie.gouv.fr/energie/statisti/pegase.html>) : fioul sur une base de 0,71 €/l, gaz naturel sur une base de 0,0499 €/kWh (tarif B1 avec abonnement 179,68 €/an). * Selon modalités de la Loi de Finances 2011.

Faites confiance à un professionnel !

Il y a forcément un installateur Viessmann proche de chez vous et qui saura vous écouter. Ce professionnel, reconnu pour ses compétences et son expertise, s'engage sur la qualité de ses prestations pour garantir votre satisfaction. En choisissant de lui confier votre installation, vous bénéficierez en outre :

- d'un conseil avisé
- d'un suivi complet
- d'une TVA réduite à 5,5 % sur votre matériel dans le cadre d'une rénovation

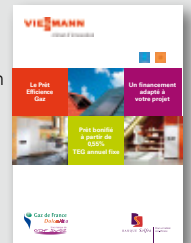
Des solutions performantes

Avec les capteurs solaires Viessmann, vous économisez jusqu'à 35% de coûts de chauffage et jusqu'à 60% des besoins énergétiques annuels en eau chaude sanitaire, en faisant appel à une énergie renouvelable et gratuite. Leurs rendements optiques et coefficients de déperdition calorifique sont parmi les plus performants du marché. La fiabilité et la longévité des produits Viessmann en plus. Vous allégez votre budget tout en préservant l'environnement.

Le Prêt Efficience Gaz :

Une solution de financement adaptée à votre projet condensation et solaire

- 0 € de frais de dossier
- Prêt affecté de 1 500 à 15 000 €
- TEG annuels fixes de 0,55 à 3,85 % maximum
- Durées de 17 à 121 mois
- Mensualités de 50 à 275 € maximum
- Exemple : financement de 4 000 € avec une mensualité minimum de 50 € pendant 89 mois à un TEG annuel fixe de 2,85 %



Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. TEG annuel fixe hors assurance facultative bonifié par Viessmann et GDF SUEZ de 0,55 % à 3,85 %. Mensualités fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une première échéance 30 jours après le décaissement.



A partir de **2981,50 € TTC**
 (TVA à 5,5%)
Prix spécial Viessmann jusqu'au 31/12/2011